

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 18595

Numéro SIREN : 804 577 658

Nom ou dénomination : "S.C.S.1"

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2018 sous le numéro de dépôt 47338



20180473382017

DATE DEPOT : 29/06/2018

N° DE DEPOT : 47338

N° GESTION : 2014B18595

N° SIREN : 804577658

DENOMINATION : "S.C.S.1"

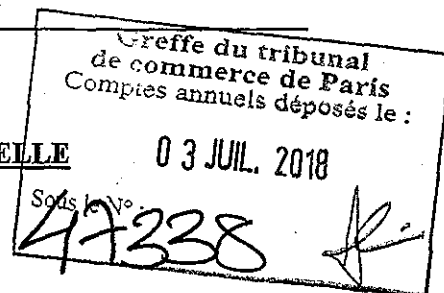
ADRESSE : 38 avenue Hoche 75008 Paris

MILLESIME : 2017

SCS 1

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 38 avenue Hoche – 75008 Paris
RCS PARIS 804 577 658

PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 JUIN 2018



L'an deux mil dix-huit et le vingt-un juin à 12h00

Les associés de la SAS SCS 1, au capital de 2000 euros, divisé en 2000 parts, se sont réunis au siège social de la Société sis 38 avenue Hoche, 75008 PARIS, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur convocation du Président.

Sont présents ou représentés :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - BOMARA HOLDING | possédant 75 parts |
| - CIRPA CONSTRUCTION | possédant 100 parts |
| - SI DES AUBRIS | possédant 150 parts |
| - SERPI | possédant 695 parts |
| - SAPEB | possédant 980 parts |

Les associés présents ou représentés, réunissant la totalité des voix, l'Assemblée Générale Ordinaire est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

M. Nicolas EPSTEIN, directeur général de la SAS SCS 1, préside la séance.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- lecture du rapport de gestion établi par la présidence
- approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et quitus à la présidence
- affectation du résultat de l'exercice 2017
- lecture du rapport spécial établi par la présidence
- pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- une copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ainsi que les accusés de réception correspondants,
- les pouvoirs des associés représentés
- le rapport de gestion,
- le rapport spécial de la présidence,
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) arrêtés au 31/12/2017
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes du premier exercice pour la période 2017, avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial établis par la présidence.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis, personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Les comptes clos au 31 décembre 2017 font apparaître un bénéfice net de **1.745.410,32 €**

Les comptes clos au 31 décembre 2017 font apparaître un résultat fiscal de **2.617.335 €**

L'Impôt sur les Sociétés s'élève à **868.445 €** auquel il convient d'ajouter la contribution sociale de **3,3%**, soit **3.480 €**, pour un montant total de **871.925 €**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport de la présidence sur l'activité de la société, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le rapport de gestion.

L'Assemblée Générale prend acte de ce qu'aucune dépense ayant trait aux charges déductibles visées à l'article 39-4 du CGI n'a été engagé au titre de cet exercice.

En conséquence, l'Assemblée des associés donne à la présidence, quitus de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

Le bénéfice net s'élève à **1.745.410,32 euros**.

La réserve légale étant intégralement dotée, il est proposé d'affecter le résultat en totalité au poste de Report à Nouveau pour le solde.

Cette affectation approuvée, le Report à Nouveau s'élèvera à **3.581.323,54 Euros**.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire Aux Comptes sur les conventions réglementées visées à l'article L.227-10 du code du commerce, prend acte et approuve les conventions qui en font l'objet.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demeurant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance.

Le Président de séance,

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a smaller, more complex flourish.

SCS 1

Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 Euros

Siège social : 38 avenue Hoche – 75008 Paris

RCS PARIS 804 577 658

RAPPORT DE GESTION

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 21 JUIN 2018

Messieurs,

Conformément à la Loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire aux fins de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice comptable clos le 31 décembre 2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

I – FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Durant l'année 2017 SCS 1 a poursuivi la commercialisation de l'ensemble immobilier LE SISLEY.

II – PERSPECTIVES

SCS 1 poursuivra sur 2018 le développement des affaires en cours et restera attentive à toute opportunité qui pourrait se présenter.

III – EXAMEN DES COMPTES CLOS AU 31 DECEMBRE 2017

Structure du bilan en €

	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Total du bilan	24 450 003	35 172 991	- 30,49%
Actifs immobilisés nets	-	-	-
Actifs circulants nets et CCA	24 450 003	35 172 991	- 30,49%
Capitaux propres	3 583 724	1 838 313	94,95%
Provisions	-	-	-
Emprunts et Dettes	20 866 280	33 334 677	- 37,40%

Structure du compte de résultat en €

	Exercice N	Exercice N-1	Variation
Produits des Ventes	14 389 000	13 982 780	2,91 %
Produits des Locations	832 910	1 079 861	- 22,86%
Production stockée	(9 972 361)	(11 036 194)	9,64%
Reprises / prov. et transfert de charges	108 532	161 316	- 32,71%
Autres produits	1 449	9 228	- 84,29%
Charges d'exploitation	2 358 624	2 057 303	14,65%
Résultat d'exploitation	3 000 906	2 139 688	40,25%
Résultat financier	(385 568)	(716 953)	46,22%
Résultat courant avant impôt	2 615 338	1 422 734	83,82%
Résultat exceptionnel	1 997	-	-
Impôt sur les bénéfices	871 925	474 245	83,86%
RESULTAT	1 745 410	948 490	84,02%

IV – AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président soumet aux associés les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2017. Le résultat au 31 décembre 2017 se traduit par un bénéfice net 1 745 410,32 € que nous vous proposons d'affecter en totalité au compte de « Report à Nouveau ».

V – DISTRIBUTION DE DIVIDENDE

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé à l'Assemblée qu'aucun dividende n'a été versé depuis la création de la société.

VI – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

En application des dispositions de l'article L. 441-6-1 alinéa 1 du code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, à la clôture du dernier exercice, du solde des dettes à l'égard des fournisseurs et des clients, par date d'échéance :

A l'égard des fournisseurs

Date échéance	< à 30 jours	< à 60 jours	< à 90 jours	> à 90 jours
31 décembre 2017	87 969,72 €	200 423,57 €	- 10 000,00 €	10,06 €

A l'égard des locataires

Date échéance	< à 30 jours	< à 60 jours	< à 90 jours	> à 90 jours
31 décembre 2017	7 571,86 €	1 668,92 €	- €	1 127,33 €

A l'égard des acquéreurs

Date échéance	< à 30 jours	< à 60 jours	< à 90 jours	> à 90 jours
31 décembre 2017	- €	- €	- €	- €

VII – FRAIS DE RECHERCHE

Néant

VIII – DEPENSES VISEES A L'ARTICLE 223 QUATER DU CGI

Néant

IX – ALIENATIONS EN MATIERE DE PARTICIPATIONS RECIPROQUES

Néant

X – OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

Néant

XI – FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DECEMBRE 2017

Néant

XII – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS ENTRE LA DATE DE CLOTURE DES COMPTES ET L'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT

Néant

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Président et vos deux Directeurs Généraux pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

Le Directeur Général,



SCS1

38 Avenue Hoche
75008 PARIS

COMPTES ANNUELS

Du 01/01/2017 au 31/12/2017

S.C.S.1

38, avenue Hoche - 75008 PARIS
Tél. 01 56 43 39 00 - Fax 01 56 43 39 09
Société par Actions Simplifiée au capital de 2.000 euros
RCS PARIS 804.577.658

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

SOMMAIRE

Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	<i>2</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>2</i>
PASSIF	4
<i>Capitaux Propres</i>	<i>4</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>4</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>4</i>
Compte de résultat	6
Annexe des comptes annuels	9
Bilan détaillé	20
ACTIF	20
<i>Actif immobilisé</i>	<i>20</i>
<i>Actif circulant</i>	<i>20</i>
PASSIF	21
<i>Capitaux Propres</i>	<i>21</i>
<i>Provisions pour risques et charges</i>	<i>21</i>
<i>Emprunts et dettes</i>	<i>21</i>
Compte de résultat détaillé	23
Soldes intermédiaires de gestion	26
Liasse fiscale	29

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	22 464 658,39		22 464 658,39	32 987 980,04	-10 523 322
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	577 894,55		577 894,55	608,24	577 286
Clients et comptes rattachés	118 208,43	46 120,18	72 088,25	108 122,08	- 36 034
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	18 356,06		18 356,06		18 356
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	136 149,09		136 149,09	154 090,16	- 17 941
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 180 820,81		1 180 820,81	1 922 069,83	- 741 249
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	36,24		36,24	120,16	- 84
TOTAL (II)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

SCS1

Bilan

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000,00 €)	2 000,00	2 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	400,00	200,00	200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 835 913,22	887 623,49	948 290
Résultat de l'exercice	1 745 410,32	948 489,73	796 921
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 583 723,54	1 838 313,22	1 745 410
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	10 221 801,27	20 853 787,22	-10 631 986
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	69 768,09	97 997,86	- 28 230
. Associés	8 700 000,00	11 200 000,00	-2 500 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	136 220,87		136 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 629,15	895 605,12	233 024
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	397 680,00	30 333,00	367 347
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	678,00	748,00	- 70
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 586,00		12 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	198 916,47	256 206,09	- 57 290
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	20 866 279,85	33 334 677,29	-12 468 397
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Compte de résultat

Présenté en Euros

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%		
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	14 389 000,00		14 389 000,00	13 982 730,00	406 220	2,91
Production vendue biens						
Production vendue services	832 910,24		832 910,24	1 079 861,05	- 246 951	-22,87
Chiffres d'affaires Nets	15 221 910,24		15 221 910,24	15 062 641,05	159 269	1,06
Production stockée			-9 972 361,44	-11 036	1 063 833	9,64
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			108 531,52	161 316,49	- 52 785	-32,72
Autres produits			1 449,19	9 228,04	- 7 779	-84,30
Total des produits d'exploitation			5 359 529,51	4 196 991,44	1 162 538	27,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			26 934,34		26 934	N/S
Variation de stock (marchandises)			-26 934,34		- 26 934	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			2 145 916,38	1 861 314,19	284 602	15,29
Impôts, taxes et versements assimilés			158 712,00	169 573,00	- 10 861	-6,40
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			46 120,18	26 414,47	19 706	74,60
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			7 874,97	1,55	7 873	N/S
Total des charges d'exploitation			2 358 623,53	2 057 303,21	301 320	14,66
RESULTAT EXPLOITATION			3 000 905,98	2 139 688,23	861 218	40,25
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
RESULTAT FINANCIER			-385 568,13	-716 953,50	331 385	46,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 615 337,85	1 422 734,73	1 192 603	83,82

SCS1

Compte de résultat

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 997,47		1 997	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	1 997,47		1 997	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 997,47		1 997	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	871 925,00	474 245,00	397 680	83,86
Total des Produits	5 361 526,98	4 196 991,44	1 164 536	27,75
Total des charges	3 616 116,66	3 248 501,71	367 615	11,32
RESULTAT NET	1 745 410,32	948 489,73	796 921	84,02
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SCS1

Annexe des comptes annuels

Annexe des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 24 450 003,39 €

et

au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 745 410,32 €, présenté sous forme de liste

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les biens immobiliers stockés sont comptabilisés à leur coût de production.

Le coût de production comprend la charge foncière, les travaux, les honoraires et frais techniques liés à l'opération de marchand de biens.

La valorisation de chaque lot de copropriété est déterminée par référence aux millièmes du règlement de copropriété.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
	26 414	46 120	26 414	46 120
TOTAL Dépréciations	26 414	46 120	26 414	46 120
TOTAL GENERAL	26 414	46 120	26 414	46 120
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		46 120	26 414	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	107 840	107 840	
Autres créances clients	10 368	10 368	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	4 591	4 591	
Débiteurs divers	149 914	149 914	
Charges constatées d'avance	36	36	
TOTAL GENERAL	272 750	272 750	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	10 221 801	10 221 801		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	69 768	69 768		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 128 629	1 128 629		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	397 680	397 680		
- T.V.A	678	678		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 586	12 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 700 000	8 700 000		
Autres dettes	198 916	198 916		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	20 730 059	20 730 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 937 080			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 1.368 €)	1 464
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 464

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 262
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 471
Dettes fiscales et sociales	12 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	266 571
TOTAL	1 212 986

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	36	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	36	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes biens immobiliers	14 389 000
Location de biens immobiliers	832 910
TOTAL	15 221 910

Répartition par marché géographique	Montant
France	15 221 910
Etranger	
TOTAL	15 221 910

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 228 219
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	10 228 219

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	4 800

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/08/2014	31/08/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	16 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000		
b) Nombre d'actions émises	2 000	2 000	2 000		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	15 221 910	15 062 641	18 408 766		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 637 041	1 410 490	1 370 394		
c) Impôt sur les bénéfices	871 925	474 245	443 912		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 765 116	936 245	926 482		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 745 410	948 490	887 823		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	883	468	463		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	873	474	444		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					

SCS1

Bilan détaillé

Bilan détaillé

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Produits intermédiaires et finis	22 464 658,39		22 464 658,39	32 987 980,04	-10 523 322
COUT ACQUISITION APPARTEMENTS LE SYSLEY	54 319 999,00		54 319 999,00	54 319 999,00	
FRAIS NOTARIES SUR ACQUISITION	1 144 004,11		1 144 004,11	1 144 004,11	
VH15 DEPOT DE PIECES	1 265,10		1 265,10	1 265,10	
INDEMNITES RESILIATION BAIL	26 934,34		26 934,34		26 934
FRAIS RCP	13 293,57		13 293,57	13 293,57	
FRAIS DE GEOMETRE	34 135,20		34 135,20	34 135,20	
TRAVAUX DE RENOVATION	2 483 067,49		2 483 067,49	2 284 164,50	198 903
RAVALEMENT PIERRE & FACADE	522 677,08		522 677,08		522 877
RAVALEMENT MO	39 200,78		39 200,78		39 201
RAVALEMENT HONORAIRES SYNDIC	5 701,93		5 701,93		5 702
RAVALEMENT ASSURANCE	10 314,76		10 314,76		10 315
HONORAIRES ARCHITECTES	47 360,00		47 360,00	47 360,00	
COUT REVIENT DES LOTS VENDUS	-35 605 400,42		-35 605 400,42	-24 856 241,44	-10 749 159
EXT RAVALEMENT EN COURS	-577 894,55		-577 894,55		- 577 895
Avances & acomptes versés sur commandes	577 894,55		577 894,55	608,24	577 286
Fournisseurs, ACOMPTES SUR COMMANDE	577 894,55		577 894,55	608,24	577 286
Clients et comptes rattachés	118 208,43	46 120,18	72 088,25	108 122,08	- 36 034
CLIENTS LOCATAIRES	10 368,11		10 368,11	2 497,65	7 870
CLIENTS DOUTEUX OU LITIGIEUX	107 840,32		107 840,32	132 038,90	- 24 199
PROV.DEPRECIATION CLIENTS		46 120,18	-46 120,18	-26 414,47	- 19 706
. Fournisseurs débiteurs	18 356,06		18 356,06		18 356
Fournisseurs, LOCATION	18 356,06		18 356,06		18 356
. Autres	136 149,09		136 149,09	154 090,16	- 17 941
Fournisseurs, AVOIRS A RECEVOIR	1 367,73		1 367,73	766,41	601
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR				12 617,00	- 12 617
ICADE - REVERSEMENT DE TRESORERIE	4 590,88		4 590,88	10 456,05	- 5 865
VH15	4 872,70		4 872,70	4 700,70	172
VH15 MAINLEVEES	64 010,72		64 010,72	66 010,00	- 1 999
SCP THIBIERGE	61 307,06		61 307,06	59 540,00	1 767
Disponibilités	1 180 820,81		1 180 820,81	1 922 069,83	- 741 249
CA DE LA BRIE	1 021 457,39		1 021 457,39	1 143 993,84	- 122 536
CDC Banque Dépenses	68 664,22		68 664,22	51 709,69	16 955
CDC Banque Recettes	5 000,00		5 000,00	5 000,00	
SOCFIM n°25106398	85 699,20		85 699,20	721 366,30	- 635 667
Charges constatées d'avance	36,24		36,24	120,16	- 84
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	36,24		36,24	120,16	- 84
TOTAL (II)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000,00 €)	2 000,00	2 000,00	
CAPITAL APPELE VERSE	2 000,00	2 000,00	
Réserve légale	400,00	200,00	200
RESERVE LEGALE	400,00	200,00	200
Report à nouveau	1 835 913,22	887 623,49	948 290
REPORT A NOUVEAU	1 835 913,22	887 623,49	948 290
Résultat de l'exercice	1 745 410,32	948 489,73	796 921
TOTAL (I)	3 583 723,54	1 838 313,22	1 745 410
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Découverts, concours bancaires	10 221 801,27	20 853 787,22	-10 631 986
SOCFIM n°205216398	3 393 582,76	3 174 750,48	218 832
SOCFIM n°206116398	6 741 956,74	17 679 036,74	-10 937 080
BANQUES INTERETS COURUS	86 261,77		86 262
Divers	69 768,09	97 997,86	- 28 230
DEPOTS DE GARANTIE RECUS	69 768,09	97 997,86	- 28 230
Associés	8 700 000,00	11 200 000,00	-2 500 000
CIRPA CONSTRUCTION C/C	388 392,86	500 000,00	-111 607
SI DES AUBRIS C/C	776 785,71	1 000 000,00	-223 214
SERPI C/C	2 097 321,43	2 700 000,00	-602 679
BOMARA C/C	388 392,86	500 000,00	- 111 607
SAPEB INVESTISSEMENTS C/C	5 049 107,14	6 500 000,00	-1 450 893
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	136 220,87		136 221
CLIENTS, ACOMPTES	136 220,87		136 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 629,15	895 605,12	233 024
FOURNISSEURS MARCHAND BIENS	278 403,35	62 481,67	215 922
ICADE, HONORAIRES DE GESTION A PAYER	2 755,25	3 539,88	- 785
FOURNISSEURS, FNP LOCATION	28 121,53	4 051,00	24 071
FOURNISSEURS, FNP MARCHAND DE BIENS	819 349,02	825 532,57	- 6 184
Etat, impôts sur les bénéfices	397 680,00	30 333,00	367 347
ETAT, IMPOTS SUR LES BENEFICES	397 680,00	30 333,00	367 347
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	678,00	748,00	- 70
TVA COLLECTEE	678,00	748,00	- 70
Autres impôts, taxes et assimilés	12 586,00		12 586
ETAT, PRODUITS A RECEVOIR	12 586,00		12 586
Autres dettes	198 916,47	256 206,09	- 57 290
CLIENTS LOCATAIRES	8 825,59	1 201,08	7 625
CLIENTS AUTRES AVOIRS		63 464,95	- 63 465
CLIENTS, CREANCES IMPAYEES REPRISES A 1 €	59 740,88	61 190,06	- 1 449
DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	130 350,00	130 350,00	
TOTAL (IV)	20 866 279,85	33 334 677,29	-12 468 397
TOTAL PASSIF (I à V)	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

SCS1

Compte de résultat détaillé

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

Presente en Euro						
	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	14 389 000,00		14 389 000,00	13 982 780,00	406 220	2,91
VENTES DE MARCHAND BIENS	14 389 000,00		14 389 000,00	13 982 780,00	406 220	2,91
Production vendue services	832 910,24		832 910,24	1 079 861,05	- 246 951	-22,87
LOYERS LOGEMENTS CRL	817 229,43		817 229,43	1 063 134,93	- 245 906	-23,13
LOYERS PARKING CRL	1 776,96		1 776,96	1 758,40	19	1,06
LOYERS BUREAU HT	13 563,76		13 563,76	13 496,88	67	0,50
LOYER PARKING HT	1 046,02		1 046,02	1 470,84	- 425	-28,88
INDEMNITES D'OCCUPATION CRL	4 866,45		4 866,45		4 866	N/S
FRANCHISE DE LOYER LOGEMENT CRL	-5 572,38		-5 572,38		- 5 572	N/S
Chiffre d'affaires Net	15 221 910,24		15 221 910,24	15 062 641,05	159 269	1,06

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Production stockée	-9 972 361,44	-11 036 194,14	1 063 833	9,64
VARIATION DE STOCK BIENS IMMOBILIERS	-9 972 361,44	-11 036 194,14	1 063 833	9,64
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de	108 531,52	161 316,49	- 52 785	-32,72
REP/PROV.DEPRECIATION DE CREANCES CLIENTS	26 414,47	38 658,74	- 12 244	-31,67
REMB. QP FRAIS RCP	9 654,24	9 859,07	- 205	-2,08
REMB QP TAXE FONCIERE	18 537,55	14 851,59	3 686	24,82
DEGATS LOCATION TRANS COMPTE LOCATAIRE	1 783,46	1 875,50	- 92	-4,91
REMB. QP CHARGES COPROPRIETE	10 322,21	8 542,86	1 779	20,83
PROVISIONS SUR CHARGES	133 397,47	171 602,01	- 38 205	-22,26
SOLDE REGUL CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	-91 577,88	-84 073,28	- 7 505	8,93
Autres produits	1 449,19	9 228,04	- 7 779	-84,30
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	1 449,19	9 228,04	- 7 779	-84,30
Total des produits d'exploitation	5 359 529,51	4 196 991,44	1 162 538	27,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	26 934,34		26 934	N/S
ACHATS DE BIENS IMMOBILIERS	26 934,34		26 934	N/S
Variation de stock (marchandises)	-26 934,34		- 26 934	N/S
VARIATION DE STOCK BIENS IMMOBILIERS	-26 934,34		- 26 934	N/S
Autres achats et charges externes	2 145 916,38	1 861 314,19	284 602	15,29
CONTROLE ASSAINISSEMENT	2 391,68	4 257,68	- 1 866	-43,83
DIAGNOSTICS	4 800,00	2 196,00	2 604	118,58
ACHAT MATERIEL ET TRAVAUX	776 797,54	274 299,30	502 498	183,19
EDF - GDF R		233,69	- 234	-100
EDF - GDF NR		258,54	- 259	-100
EDF LOTS VACANTS	1 139,93	2 147,51	- 1 008	-46,92
EAU R		-258,54	259	-100
DOMICILIATION	331,20	331,20		0,00
CHARGES COPROPRIÉTÉ R	153 270,85	210 120,29	- 56 849	-27,06
CHARGES COPROPRIÉTÉ NR	70 214,06	111 292,30	- 41 078	-36,91
CHARGES COPROPRIETE MARCHAND DE BIENS		871,67	- 872	-100
CHARGES COPROPRIETE GROS ENTRETIEN PC NR	13 449,69		13 450	N/S
ENTRETIEN ET RÉPARATION NR	9 680,11	13 076,71	- 3 397	-25,97
ENTRETIEN BIENS IMMOBILIERS	1 989,68		1 990	N/S
DÉGRADATIONS LOC. REFACT	242,00		242	N/S
CONTRAT ENTRETIEN COURANT R		2 601,00	- 2 601	-100
CONTRAT ENTRETIEN COURANT NR		-2 633,38	2 633	-100
PRIMES D'ASSURANCES	3 006,79	4 722,36	- 1 716	-36,33
COMMISSIONS SUR VENTES	415 830,00	368 807,40	47 023	12,75
HONORAIRES CAC	4 800,00	4 800,00		0,00
HONORAIRES DE GESTION ICADÉ	38 470,69	49 309,37	- 10 839	-21,98
HONORAIRES SYNDIC	4 000,00	4 000,00		0,00

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
HONORAIRES DE GESTION	631 800,00	758 160,00	- 126 360	-16,67
HONORAIRES CONTENTIEUX NR	11 604,91	11 230,93	374	3,33
HONORAIRES DIVERS NR	36,00		36	N/S
FRAIS ACTES & CONTENTIEUX	339,00	39 486,87	- 39 148	-99,14
RECEPTIONS	937,90	613,60	324	52,85
FRAIS BANCAIRES NR	21,31	12,80	9	66,48
COMMISSIONS BANCAIRES	763,04	1 376,89	- 614	-44,58
Impôts, taxes et versements assimilés	158 712,00	169 573,00	- 10 861	-6,40
C.E.T.	46 867,00	33 845,00	13 022	38,48
IMPOTS FONCIERS R	10 666,00	13 813,00	- 3 147	-22,78
IMPOTS FONCIERS NR	80 657,00	104 493,00	- 23 836	-22,81
REGUL CRL N-1		-19 746,60	19 747	-100
CRL NR	20 522,00	37 168,60	- 16 647	-44,79
Dotations aux provisions sur actif circulant	46 120,18	26 414,47	19 706	74,60
DOT.PROVISION DEPRECIATION DE CREANCES CLIENTS	46 120,18	26 414,47	19 706	74,60
Autres charges	7 874,97	1,55	7 873	N/S
PERTES SUR CREANCES IR	7 875,88		7 876	N/S
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	0,02	1,04	- 1	-98,08
CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE NR	-0,93	0,51	- 1	282,35
Total des charges d'exploitation	2 358 623,53	2 057 303,21	301 320	14,65
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 000 905,98	2 139 688,23	861 218	40,25
Intérêts et charges assimilées	385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
INTERETS EMPRUNTS	385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
Total des charges financières	385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
RESULTAT FINANCIER	-385 568,13	-716 953,50	331 385	46,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 615 337,85	1 422 734,73	1 192 603	83,82
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 997,47		1 997	N/S
DEGREVEMENT IMPOTS	1 482,00		1 482	N/S
AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATION DE GESTION	515,47		515	N/S
Total des produits exceptionnels	1 997,47		1 997	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 997,47		1 997	N/S
Impôts sur les bénéfices	871 925,00	474 245,00	397 680	83,86
IMPOTS SUR LES BENEFICES	868 445,00	474 245,00	394 200	83,12
CONTRIBUTION ADDITIONNELLE	3 480,00		3 480	N/S
Total des Produits	5 361 526,98	4 196 991,44	1 164 536	27,75
Total des charges	3 616 116,66	3 248 501,71	367 615	11,32
RESULTAT NET	1 745 410,32	948 489,73	796 921	84,02

SCS1

Soldes intermédiaires de gestion

Soldes intermédiaires de gestion

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Ventes de marchandises	14 389 000	13 982 780	406 220	2,91
- Coût direct d'achat	-1 257	-24 711	23 454	94,91
+/- Variation du stock de marchandises	-26 934		- 26 934	N/S
Marge commerciale (I)	14 417 192	14 007 491	409 701	2,92
Taux de marge commerciale	100,20 %	100,18 %		
+ Production vendue	832 910	1 079 861	- 246 951	-22,87
+ Production stockée	-9 972 361	-11 036 194	1 063 833	9,64
+ Production immobilisée				
Production de l'exercice	-9 139 451	-9 956 333	816 882	8,20
- Matières premières et approvisionnements consommés				
- Sous-traitance directe	783 989	280 753	503 236	179,25
Marge brute sur production (II)	-9 923 440	-10 237 086	313 646	3,06
Taux de marge brute sur production	108,58 %	102,82 %		
Marge brute globale (I + II)	4 493 751	3 770 405	723 346	19,18
Taux de marge brute globale	85,60 %	93,64 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	1 349 821	1 570 143	- 220 322	-14,03
Valeur ajoutée produite	3 143 930	2 200 262	943 668	42,88
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	59,89 %	54,65 %		
+ Subventions d'exploitation				
- Impôts, taxes et versements assimilés	158 712	169 573	- 10 861	-6,41
- Salaires et traitements				
- Charges sociales				
Excédent brut d'exploitation	2 985 218	2 030 689	954 529	47,0
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	56,87 %	50,43 %		
+ Reprise sur amortissements et provisions	26 414	38 659	- 12 245	-31,8
- Dotations aux amortissements sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur immobilisations				
- Dotations aux provisions sur actif circulant	46 120	26 414	19 706	74,6
- Dotations aux provisions pour risques et charges				
+ Autres produits de gestion courante	1 449	9 228	- 7 779	-84,3
- Autres charges de gestion courante	-33 945	-87 527	53 582	61,2
+ Transfert de charges d'exploitation				
Résultat d'exploitation (hors charges et produits financiers)	3 000 906	2 139 688	861 218	40,1
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	57,17 %	53,14 %		
+ Bénéfice attribué (quote-part sur opérations en commun)				
- Perte supportée (quote-part sur opérations en commun)				
+ Produits financiers de participations				
+ Produits des autres valeurs mobilières et créances				
+ Autres intérêts et produits assimilés				
+ Reprises sur provisions financières				
+ Différences positives de change				
+ Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
- Dotations financières aux amortissements et provisions				
- Intérêts et charges assimilées	385 568	716 954	- 331 386	-46
- Différences négatives de change				
- Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements				
Résultat courant avant impôts	2 615 338	1 422 735	1 192 603	83
Résultat courant / chiffre d'affaires	49,82 %	35,33 %		

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
+ Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 997		1 997	N/S
+ Produits exceptionnels sur opérations en capital				
+ Reprises sur provisions & transferts de charges exceptionnelles				
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
- Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Résultat exceptionnel	1 997		1 997	N/S
- Participation des salariés aux résultats				
- Impôts sur les bénéfices	871 925	474 245	397 680	83,86
Résultat net Comptable	1 745 410	948 490	796 920	84,02
Résultat net / chiffre d'affaires	33,25 %	23,56 %		

SCS1

Liasse fiscale

Liase fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2018

Désignation de l'entreprise :		SCS1		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12	
Adresse de l'entreprise		38 Avenue Hoche 75008 PARIS		Durée de l'exercice précédent *		12	
Numéro SIRET *		8 0 4 5 7 7 6 5 8 0 0 0 1 1					
		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le : 31/12/2017					
		Bruit 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV			
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
Autres titres immobilisés		BD	BE				
Prêts		BF	BG				
	Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS	22 464 658		22 464 658
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	577 895		577 895
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	118 208	46 120	72 088
		Autres créances (3)	BZ	CA	154 505		154 505
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	1 180 821		1 180 821	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	36		36	
TOTAL (III)		CJ	CK	24 496 124	46 120	24 450 003	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	24 496 124	46 120	24 450 003	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an de immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		
Clause de réserve de propriété :		Immobiliations :		Stocks :	Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2018

Formulaire obligatoire (annexe 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SCS1		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 2 000)	DA			2 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * Ej)	DG			
	Report à nouveau	DH			1 835 913
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			1 745 410
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL		
Autres fonds payés	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			10 221 801
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs B1)	DV			8 769 768
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			136 221
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			1 128 629
	Dettes fiscales et sociales	DY			410 944
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			198 916
Compte régularisation	EB				
	TOTAL (IV)	EC			20 866 280
	Ecart de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			24 450 003
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			20 866 280	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			10 221 801	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 55 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SCS1		Exercice N		Néant ☐ *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	14 389 000	FB	FC 14 389 000	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF
			services *	FG	832 910	FH
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	15 221 910	FK	FL 15 221 910	
	Production stockée *				FM (9 972 361)	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 108 532	
	Autres produits (1) (11)				FQ 1 449	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 5 359 530
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS 26 934	
	Variation de stock (marchandises) *				FT (26 934)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW 2 145 916	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 158 712	
	Salaires et traitements *				FY	
	Charges sociales (10)				FZ	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	dotations aux amortissements *		GA	
			dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC 46 120		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD		
	Autres charges (12)				GE 7 875	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 2 358 624
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG 3 000 906	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 385 568	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU 385 568	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (385 568)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 2 615 338	

(RBNVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite) DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SCS1		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	1 997	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	1 997	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 997	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				IJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				IK	871 925	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	5 361 527	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	3 616 117	
5 - BÉNÉFICE DU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	1 745 410	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	832 910
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	Crédit bail mobilier *		HP	
			Crédit bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont	amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	82 117
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
DEGREVEMENT IMPOT TAXE FONCIERE				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	1 482
INDEMNITE PENALE						515
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Formulaire obligatoire (article
53 A du Code général
des impôts)

5

IMMOBILISATIONS

DGFIP N°2054-SD 2018

Désignation de l'entreprise		SCS1		Néant ☒				
CADRE A IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations			
				Conservées à une réévaluation d'origine au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	CZ	D8	D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	KD	KE	KF	
CORPORELLES	Terrains				KG	KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
		Dont Composants	M3		KS	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3		KV	KW	KX	
		Dont Composants	M3		KY	KZ	LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *			LB	LC	LD	
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LE	LF	LG	
		Emballages récupérables et divers *			LH	LI	LJ	
	Immobilisations corporelles en cours				LK	LL	LM	
	Avances et acomptes				LN	LO	LP	
	TOTAL III							
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G	8M	8T	
Autres participations			8U	8V	8W			
Autres titres immobilisés			IP	IR	IS			
Prêts et autres immobilisations financières			IT	IU	IV			
TOTAL IV			LQ	LR	LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				OG	OH	OJ		

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		1	2	3	4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CO	D0	D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW	IX	
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ	MA	MB	MC	
		Sur sol d'autrui	IR	MD	ME	MF	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS	MG	MH	MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK	ML	
		Inst. gales, agenc. aménagements divers	IU	MM	MN	MO	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV	MP	MQ	MR	
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW	MS	MT	MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX	MV	MW	MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB	
	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF	
	TOTAL III		IY	NG	NH	NI	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	OU	M7	OW
		Autres participations		IO	OX	OY	OZ
Autres titres immobilisés		II	2B	2C	2D		
Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G		
TOTAL IV		I3	NJ	NK	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4	OK	OL	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

D.G.F.I.P N° 2054-bis-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 7

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SCS1

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. Industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

BAOE Expert-comptables Janvier 2018

⑥

AMORTISSEMENTS

DGFP N° 2055 SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SCS1</u>										Néant ☒	
CADRE A											
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			FE		FF		PG		PH		
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ		
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU		
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY		
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG		
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK		
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO		
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT		
TOTAL III			QU		QV		QW		QX		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			YN		YP		YQ		YR		
CADRE B											
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement TOTAL I	N0	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des constr.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9				
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO				
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non venant (NP + NQ + NR)	NW			Total général non venant (NS + NT + NU)	NY	Total général non venant (NW - NY)	NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFIP N° 2056-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SCS1</u>		Néant ☐							
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4					
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	03	04	05	06				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	0J	JK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y					
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	26 414	6U	46 120	6V	26 414	6W	46 120
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	26 414	TY	46 120	TZ	26 414	UA	46 120
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	26 414	UB	46 120	UC	26 414	UD	46 120
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	46 120	UF	26 414				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.				10					

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAOEE Export-comptables Janvier 2018

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

DGRFP N°2057-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SCS1		Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	UM	
	Prêts (1) (2)	UP	UR	
	Autres immobilisations financières	UT	UV	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	107 840	
	Autres créances clients	UX	10 368	
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI		
	Personnel et comptes rattachés	UY		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ		
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN	
		Divers	VP	
	Groupe et associés (2)	VC	4 591	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	149 914	
	Charges constatées d'avance	VS	36	
	TOTAUX		VT	272 750
	RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE		
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF		
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		
		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	
			A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	
			A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y		
Autres emprunts obligataires (1)		7Z		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 221 801	
	à plus d'1 an à l'origine	VH		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	69 768	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 128 629	
Personnel et comptes rattachés		8C		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D		
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	397 680	
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	678	
	Obligations cautionnées	VX		
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 586	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J		
Groupe et associés (2)		VI	8 700 000	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	198 916	
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ		
Produits constatés d'avance		8L		
TOTAUX		VY	20 730 059	
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tées auprès des associés personnes physiques VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	10 937 080	

SADE Experts-comptables Janvier 2018

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise : SCS1		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐	Exercice N clos le : 31/12/2017		
I. RÉINTÉGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				WA	1 745 410	
		de son conjoint				WB		
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XC		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 series D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)						17	871 925
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- Imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8		
		- Imposées au taux de 0 %				ZN		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme				WN		
		- Plus-values soumises au régime des fusions				WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-13* et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW	WQ			
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								
						TOTAL I	2 617 335	
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- Imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WV		
		- Imposées au taux de 0 %				WH		
		- Imposées au taux de 19 %				WP		
		- Imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WW		
		- Imputées sur les déficits antérieurs				XB		
		Autres plus-values imposées au taux de 19 %				I6		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								
Régime des sociétés mères et des filiales *		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA			
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							
	Majoration d'amortissement *							
	Entreprises nouvelles - Régime d'entreprises en difficulté 44 (article 44)	K9	Entreprises nouvelles (44 series)	L2	Meures entreprises nouvelles (art. 44 series 44)	L5	XF	
	Pôle de compétitivité zone CICO (art. 44 quinquies)	L6	Scop d'investissement immobilier cotées (art. 203 C)	K3	Zone de réhabilitation de la déficience (44 quinquies)	PA		
	Zone franche urbaine (art. 44 quinquies et 44 bis)	OV	Scop d'emploi redynamiser (art. 44 quinquies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quinquies)	XC		
	Zone de réhabilitation rurale (art. 44 quinquies)				PC			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit	Z1	XG			
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								
III. RÉSULTAT FISCAL						TOTAL II		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	2 617 335	XJ		
		déficit (II moins I)						
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	2 617 335	XO		

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

10

**DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFIP N°2058-B-SD 2018

Désignation de l'entreprise SCS1		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (I)	K4		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5		
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6		
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ		
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK		
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice	ZT		
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^{er} bis Al. 2 du CGI*	ZV	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Provisions pour risques et charges *		ZW	
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
	9K		9L
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	YN	YO	
	ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
LI			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
 art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(I) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-CSD 2018

Formulaire obligatoire (article 93 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SCS1</u>										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	887 623	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	200			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	948 490		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
TOTAL I			OF	1 836 113	Report à nouveau		ZG	1 835 913			
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	1 836 113	TOTAL II		
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ	
	- Engagements de crédit-bail immobilier									YR	
	- Effets portés à l'escompte et non échus									YS	
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance									YT	783 989
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 331									XQ	237 266
	- Personnel extérieur à l'entreprise									YU	
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	1 106 881
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV	
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	17 781
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	2 145 916
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									VW	46 867
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									9Z	111 845
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	158 712
TVA	- Montant de la TVA collectée									YY	2 922
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017) *									ØB	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS	
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	%
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP									- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0	
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG	
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies									RH	
RÉGIME DE GROUPE *	Société: résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL						
			Plus-values à 19 % JM		Imputations JC						
	Groupe: résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO						
			Plus-values à 19 % JP		Imputations JF						
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2038-NOT pour le régime de groupe).

12

DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

DGFIP N° 2059-A-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SCS1

Néant ☒

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente	Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19 % (1)
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)						
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

(A)

(B)

(Ventilation par taux)

(C)

DGFiP N° 2059-B-SD 2018

Néant ☒ *

14

SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME

DGFIP N° 2059-C-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : SCS1

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 %

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées

exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies 0 bis du CGI) ②

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies 0 du CGI) ③

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)			
N 1			
N 2			
N 3			
N 4			
N 5			
N 6			
N 7			
N 8			
N 9			
N 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)						
N 1						
N 2						
N 3						
N 4						
N 5						
N 6						
N 7						
N 8						
N 9						
N 10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

DGFIP N°2059-D-SD 2018

formulaire obligatoire
(article 53A du Code
général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SCS1</u>		Néant ☒ *				
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE: DETERMINATION
DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des Impôts)

(16)

Désignation de l'entreprise: SCS1										Néant ☐ *			
Si entreprise membre d'une intégration fiscale, Indiquer le SIREN de la tête de groupe													
Exercice ouvert le: 01/01/2017 et clos le: 31/12/2017										Données en nombre de mois		1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA	15	221	910
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX	15	221	910
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH		1	449
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD		26	934
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI		63	580
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM		91	963
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										ON		812	063
Variation négative des stocks										OQ		9	972 361
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR		1	360 456
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW		7	875
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OG			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ	12	152	755
IV- Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)										OG	3	161	118
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).										SA	3	161	118
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										EV	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)										GX	15	221	910
Période de référence										GY	0	1	/ 0 1 / 2 0 1 7
Date de cessation										HR	3	1	/ 1 2 / 2 0 1 7
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
dont apprentis										YF			
dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.													
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.													

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N°2059-F-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2017

N° SIRET 8 0 4 5 7 7 6 5 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SCS1

ADRESSE (voie) 38 Avenue Hoche

CODE POSTAL 75008

VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 5

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 2000

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A. Dénomination SAPEB INVESTISSEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 318186400 % de détention 49,00 Nb de parts ou actions 980

Adresse : N° 84 Voie Rue de l'Assomption

Code Postal 75016 Commune PARIS Pays

Forme juridique S.A.R.L. Dénomination SERPI

N° SIREN (si société établie en France) 394133144 % de détention 34,75 Nb de parts ou actions 595

Adresse : N° 38 Voie Avenue Hoche

Code Postal 75008 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.L.)

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N°2059-G-SD 2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122017

N° SIRET

8 0 4 5 7 7 6 5 8 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SCS1

ADRESSE (voie)

38 Avenue Hoche

CODE POSTAL

75008

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	Pays

SAGE Experts-comptables Janvier 2018

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		N° 2065-SD 2018	
Formulaire obligatoire (art 223 du Code général des impôts)			
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le 01/01/2017 et clos le 31/12/2017		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre		☒	
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case		☐	
SI entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquièmes C-1-1), cocher la case		☐	
SI entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquièmes C-1-2), cocher la case		☐	
SI autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
SCS1 38 Avenue Hoche 75008 PARIS			
SIRET 8 0 4 5 7 7 6 5 8 0 0 0 1 1 Mét:			
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:			
SIRET			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Gestion locative et Marchand de biens	
		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable à 33 1/3%	
2 542 335		Bénéfice imposable à 28%	
		75 000 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %			
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15%	
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
		PV à long terme imposables à 0%	
		PV exonérées (art. 238 quinquièmes)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	
Zone franche urbaine		Pôle de compétitivité	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Autres dispositifs		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W			
dans le secteur du logement social, art. 244 quater X			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%		820 866	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr			
Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr .			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET STECIA 11 Rue de l'Hôpital Saint Louis 75010 PARIS			
Tél: 0684591182		Tél:	
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:		Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA		Date: 15/05/2018	
		Lieu: PARIS	
		Qualité et nom du signataire:	
		Signature:	
Tél:			

MINISTÈRE DE L'ACTION
ET DES COMPTES PUBLICS

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065 bis-SD

2018

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065-SD

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS							
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾	c						
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d						
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾	e						
	f						
	g						
	h						
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾	i						
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j						
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾	Total (a à h)						
G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées:				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8
SAPBE INVESTISSEMENT Directeur Général	980						
84 Rue de l'Assomption 75016 PARIS							
SERPI Président	695						
38 Avenue Hoche 75008 PARIS							
CIRPA CONSTRUCTION Directeur Général	100						
38 Avenue Hoche 75008 PARIS							
SI DES AUBRIS	150						
59 Rue Saint André des Arts 75006 PARIS							
SPRL BOMARA HOLDING	75						
105 Avenue Nellie Melba ANDERLECHT BRUXELLES							
H DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION							
REMUNÉRATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ⁽⁶⁾				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ⁽⁷⁾				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			



DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES
N° 2067
(2018)

Formulaire obligatoire (article 54 quater
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SCS1

du

Adresse 38 Avenue Hoche 75008 PARIS

an

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①									
NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE				
1									
2	EN DESSOUS DES SEUILS DE DECLARATION								
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑤)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8	
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)		
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

**TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		938
Total		938

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices Imposables ⑨	
- de l'exercice . 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩	938	- de l'exercice . 2017.. ⑩	2 617 335
- de l'exercice précédent ⑩	614	- de l'exercice précédent ⑩	1 422 735
Nom et qualité du signataire EPSTEIN Président		À PARIS, le 15/05/2018 Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

S.C.S.1

Société par actions simplifiée au capital de 2.000 euros
Siège social : 38, avenue Hoche
F-75008 PARIS
RCS Paris B 804 577 658

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.C.S.1** relatifs à l'exercice de 12 mois clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification de nos appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

VI. Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

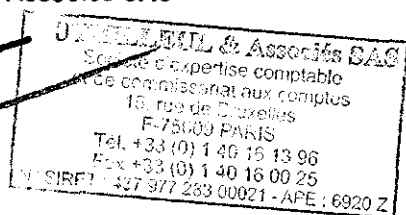
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 23 mai 2018

Le Commissaire aux comptes
DUTHILLEUL & Associés SAS

Pierre Jorjedo



Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)					
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis	22 464 658,39		22 464 658,39	32 987 980,04	-10 523 322
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes	577 894,55		577 894,55	608,24	577 286
Clients et comptes rattachés	118 208,43	46 120,18	72 088,25	108 122,08	- 36 034
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	18 356,06		18 356,06		18 356
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires					
. Autres	136 149,09		136 149,09	154 090,16	- 17 941
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	1 180 820,81		1 180 820,81	1 922 069,83	- 741 249
Instruments de trésorerie					
Charges constatées d'avance	36,24		36,24	120,16	- 84
TOTAL (II)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	24 496 123,57	46 120,18	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 000,00 €)	2 000,00	2 000,00	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	400,00	200,00	200
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves			
Report à nouveau	1 835 913,22	887 623,49	948 290
Résultat de l'exercice	1 745 410,32	948 489,73	796 921
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	3 583 723,54	1 838 313,22	1 745 410
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires	10 221 801,27	20 853 787,22	-10 631 986
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers	69 768,09	97 997,86	- 28 230
. Associés	8 700 000,00	11 200 000,00	-2 500 000
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	136 220,87		136 221
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 128 629,15	895 605,12	233 024
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	397 680,00	30 333,00	367 347
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	678,00	748,00	- 70
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	12 586,00		12 586
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	198 916,47	256 206,09	- 57 290
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	20 866 279,85	33 334 677,29	-12 468 397
Ecart de conversion passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	24 450 003,39	35 172 990,51	-10 722 987

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises	14 389 000,00		14 389 000,00	13 982 780,00	406 220	2,91
Production vendue biens						
Production vendue services	832 910,24		832 910,24	1 079 861,05	- 246 951	-22,87
Chiffres d'affaires Nets	15 221 910,24		15 221 910,24	15 062 641,05	159 269	1,06
Production stockée			-9 972 361,44	-11 036	1 063 833	9,64
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation reçues						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			108 531,52	161 316,49	- 52 785	-32,72
Autres produits			1 449,19	9 228,04	- 7 779	-84,30
Total des produits d'exploitation			5 359 529,51	4 196 991,44	1 162 538	27,70
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			26 934,34		26 934	N/S
Variation de stock (marchandises)			-26 934,34		- 26 934	N/S
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements						
Autres achats et charges externes			2 145 916,38	1 861 314,19	284 602	15,29
Impôts, taxes et versements assimilés			158 712,00	169 573,00	- 10 861	-6,40
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant			46 120,18	26 414,47	19 706	74,60
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			7 874,97	1,55	7 873	N/S
Total des charges d'exploitation			2 358 623,53	2 057 303,21	301 320	14,65
RESULTAT EXPLOITATION			3 000 905,98	2 139 688,23	861 218	40,25
Bénéfice attribué ou perte transférée						
Perte supportée ou bénéfice transféré						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières			385 568,13	716 953,50	- 331 385	-46,22
RESULTAT FINANCIER			-385 568,13	-716 953,50	331 385	46,22
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			2 615 337,85	1 422 734,73	1 192 603	83,82

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 997,47		1 997	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels	1 997,47		1 997	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles				
RESULTAT EXCEPTIONNEL	1 997,47		1 997	N/S
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	871 925,00	474 245,00	397 680	83,86
Total des Produits	5 361 526,98	4 196 991,44	1 164 536	27,75
Total des charges	3 616 116,66	3 248 501,71	367 615	11,32
RESULTAT NET	1 745 410,32	948 489,73	796 921	84,02
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

SCS1

Annexe des comptes annuels

Annexe des comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017 dont le total est de 24 450 003,39 €

et

au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 1 745 410,32 €, présenté sous forme de liste

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Dettes garanties par sûretés réelles
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Résultat des 5 derniers exercices

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les biens immobiliers stockés sont comptabilisés à leur coût de production.

Le coût de production comprend la charge foncière, les travaux, les honoraires et frais techniques liés à l'opération de marchand de biens.

La valorisation de chaque lot de copropriété est déterminée par référence aux millièmes du règlement de copropriété.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016 ;
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	26 414	46 120	26 414	46 120
TOTAL Dépréciations	26 414	46 120	26 414	46 120
TOTAL GENERAL	26 414	46 120	26 414	46 120
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles		46 120	26 414	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	107 840	107 840	
Autres créances clients	10 368	10 368	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	4 591	4 591	
Débiteurs divers	149 914	149 914	
Charges constatées d'avance	36	36	
TOTAL GENERAL	272 750	272 750	
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	10 221 801	10 221 801		
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers	69 768	69 768		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 128 629	1 128 629		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	397 680	397 680		
- T.V.A	678	678		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 586	12 586		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	8 700 000	8 700 000		
Autres dettes	198 916	198 916		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	20 730 059	20 730 059		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	10 937 080			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 1.368 €)	1 464
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 464

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	86 262
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	847 471
Dettes fiscales et sociales	12 682
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	266 571
TOTAL	1 212 986

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	36	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	36	

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	2 000	1,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	2 000	1,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes biens immobiliers	14 389 000
Location de biens immobiliers	832 910
TOTAL	15 221 910

Répartition par marché géographique	Montant
France	15 221 910
Etranger	
TOTAL	15 221 910

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	10 228 219
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	10 228 219

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	4 800
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	4 800

Résultats des 5 derniers exercices

Nature des Indications / Périodes	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/08/2014	31/08/2014
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	16 mois	mois	mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	2 000	2 000	2 000		
b) Nombre d'actions émises	2 000	2 000	2 000		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	15 221 910	15 062 641	18 408 766		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 637 041	1 410 490	1 370 394		
c) Impôt sur les bénéfices	871 925	474 245	443 912		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	1 765 116	936 245	926 482		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	1 745 410	948 490	887 823		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	883	468	463		
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	873	474	444		
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux					